



NOTE DE TRAVAIL

TREIZIÈME CONFÉRENCE DE NAVIGATION AÉRIENNE

Montréal (Canada), 9 – 19 octobre 2018

COMITÉ A

**Point 4 : Mise en œuvre du système mondial de navigation aérienne et rôle
des Groupes régionaux de planification et de mise en œuvre (PIRG)**

4.3 : Mise en œuvre d'ASBU pour améliorer les performances

**HARMONISATION DES PLANS NATIONAUX, RÉGIONAUX ET MONDIAUX
DE NAVIGATION AÉRIENNE**

(Note présentée par les Émirats arabes unis)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La présente note décrit la proposition des Émirats arabes unis visant à renforcer l'engagement de l'OACI et des États membres à maintenir l'harmonisation des plans nationaux/régionaux et mondiaux de navigation aérienne pour ce qui concerne l'inclusion de nouveaux venus et les principes de l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB) de l'OACI.

Suite à donner : La Conférence est invitée à approuver les recommandations figurant au paragraphe 3.1.

1. INTRODUCTION

1.1 Le Moyen-Orient continue de jouer un rôle important dans l'aviation mondiale du fait de sa position stratégique reliant l'Europe, l'Asie, l'Afrique ainsi que l'Amérique du Nord et du Sud, avec plus de 1,7 million de mouvements d'aéronefs par an, qui survolent à titre de compagnies majeures ou de transporteurs d'apport, un nombre toujours croissant d'aéroports internationaux dans la région.

1.2 Bien que la majorité des fournisseurs de services de navigation aérienne (ANSP) de la région Moyen-Orient (MID) utilisent la toute dernière technologie, l'espace aérien de la région reste fragmenté au niveau opérationnel. Cette fragmentation limite : la capacité de répondre aux contraintes de capacité de l'espace aérien ou des aéroports, la prise de décisions en collaboration à l'échelle régionale ainsi que la résilience de la gestion du trafic aérien (ATM). Commune, cette fragmentation n'est pas uniquement présente dans la région MID, mais à l'échelle mondiale.

1.3 Le succès de tout programme de renforcement harmonisé sur le plan mondial repose sur l'alignement des plans mondiaux, régionaux et nationaux.

1.4 Le *Plan mondial de navigation aérienne* (GANP, Doc 9750) définit de façon efficace un cadre d'harmonisation mondiale par l'entremise des mises à niveau par blocs de l'aviation (ASBU). La région Moyen-Orient apporte un soutien supplémentaire à ce cadre par l'intermédiaire du Groupe régional Moyen-Orient de planification et de mise en œuvre de la navigation aérienne (MIDANPIRG) relevant de la stratégie de navigation aérienne de la région MID de l'OACI.

1.5 Le plan stratégique de l'ATM pour les Émirats arabes unis a été élaboré pour formuler des stratégies nationales de navigation aérienne qui sont alignées sur la stratégie de navigation aérienne de la région MID de l'OACI, appuyant encore davantage l'engagement des pays à l'égard de l'évolution d'un futur système ATM basé sur les performances, qui répond aux attentes de la communauté ATM, et qui est rentable, viable sur le plan environnemental et harmonisé à l'échelle mondiale.

2. ANALYSE

2.1 La dimension économique de l'aviation varie en fonction des États membres et n'aboutit pas toujours à des engagements financiers et politiques harmonisés à l'égard des priorités établies dans le GANP. Ce déséquilibre limite la capacité des États voisins à remplir leurs propres engagements nationaux, régionaux et mondiaux et maintient la fragmentation du réseau.

2.2 Avec l'intégration rapide de nouveaux venus importants dans le système aéronautique, comme les systèmes d'aéronef non habité (UAS), les vols au-dessus du niveau de vol 600, les avions supersoniques et hypersoniques et les vols spatiaux commerciaux, combinée à l'introduction accélérée de technologies modernes, notamment l'intelligence artificielle et les capacités d'apprentissage machine, il est nécessaire de procéder à un recentrage immédiat pour s'assurer que les différences entre les capacités des États ne se creusent pas de manière exponentielle. Une planification et un engagement collaboratifs en vertu des principes de l'initiative Aucun pays laissé de côté (NCLB) de l'OACI sont nécessaires pour aider les États membres à améliorer l'offre au-delà des services de base en favorisant une plus grande collaboration transfrontière.

2.3 Grâce à une collaboration nationale et régionale et à une plateforme appropriée comme un comité ou un groupe de travail, les régions et les États devraient appuyer pleinement l'OACI dans la mise en œuvre de priorités basées sur les performances à l'échelle régionale et mondiale en vertu des principes de la NCLB. Aidés par une collaboration transfrontière, interrégionale et intrarégionale, l'OACI et les États devraient s'assurer que l'engagement et l'harmonisation sont maintenus dans le cadre des plans nationaux/régionaux et mondiaux de navigation aérienne, tout en facilitant l'adaptabilité pour l'intégration des nouveaux venus.

3. CONCLUSION

3.1 La Conférence est invitée à approuver les recommandations suivantes :

Il est recommandé que la Conférence :

- a) encourage les États, les régions et les organisations internationales à appuyer la planification collaborative, les activités et les projets transfrontières, interrégionaux et intrarégionaux afin de favoriser une harmonisation efficace, productive et rapide ;

- b) appuie l'OACI dans la promotion des principes de la NCLB qui aident les États à assurer l'engagement et l'élaboration dans les délais prescrits de plans nationaux de navigation aérienne précis et harmonisés avec les plans régionaux et mondiaux.

— FIN —